

## AVIS IMPORTANT

Le 2 août 2016

**Objet : Tolérance de stationnement durant les travaux majeurs de reconstruction de la rue Argyle, entre la rue Bannantyne et le boulevard LaSalle**

Madame, Monsieur,

L'arrondissement de Verdun continue les travaux de reconstruction de la rue précitée entamés en juillet 2016.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, l'entrepreneur de l'arrondissement installera une signalisation temporaire interdisant le stationnement des deux (2) côtés de la section de rue touchée par les travaux. Nous vous demandons de respecter l'interdiction et la signalisation qui sera mise en place.

Comme mesure **temporaire**, le stationnement sera autorisé, en tout temps, sur les deux (2) côtés des rues suivantes (voir plan ci-joint) :

Tolérance de stationnement valide jusqu'au		
Rue <b>Woodland</b>	entre la rue <b>Bannantyne</b> et la rue <b>Wellington</b>	<b>28 octobre 2016</b>
Rue <b>Melrose</b>	entre la rue <b>Bannantyne</b> et la rue <b>Wellington</b>	<b>28 octobre 2016</b>

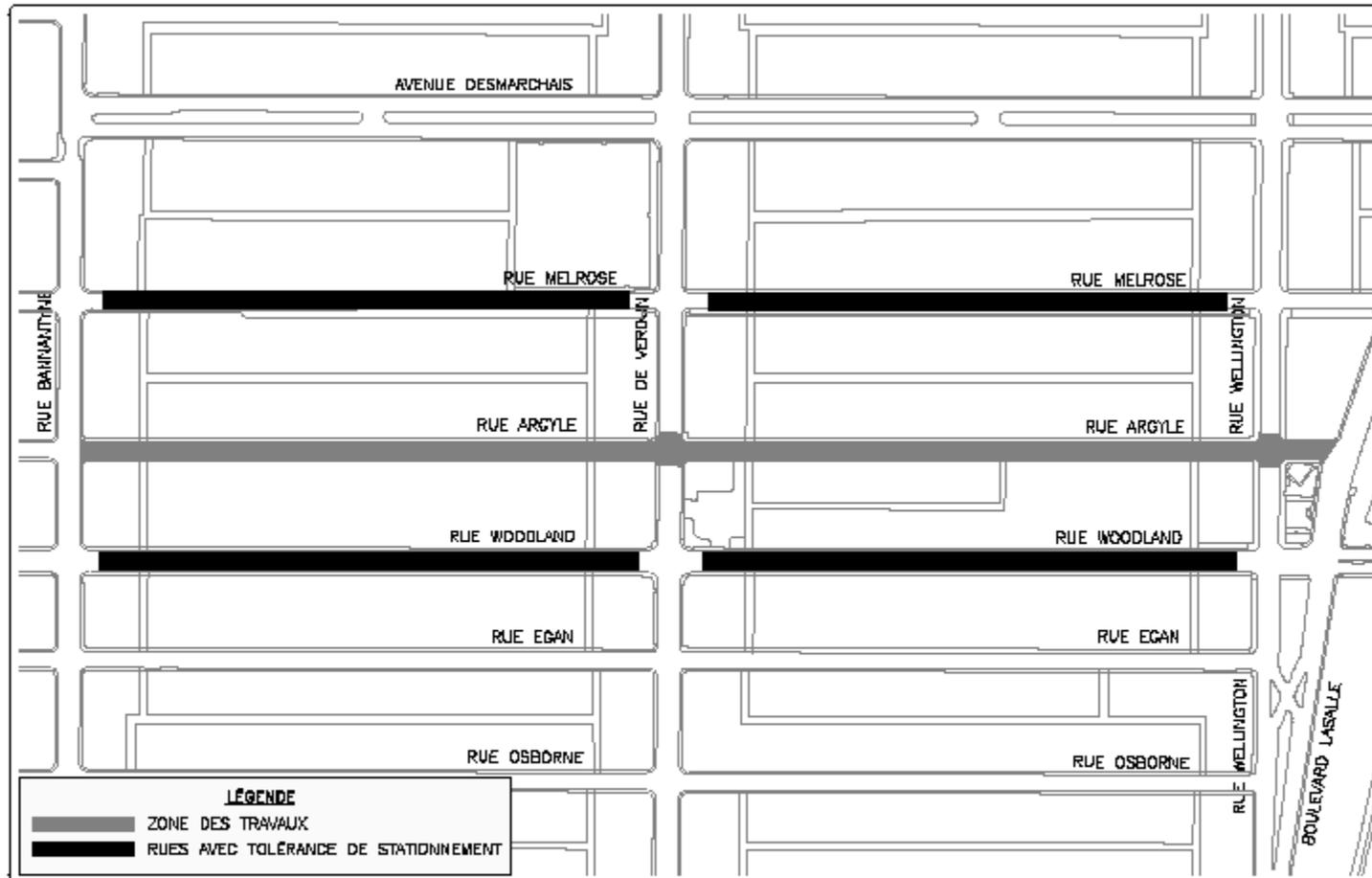
Durant cette période, l'arrondissement n'émettra donc pas de constats d'infraction en rapport avec la réglementation régie par les panneaux habituels concernant l'entretien de ces rues.

Cependant, vous devez respecter toutes les autres interdictions de stationnement (bornes d'incendie, arrêts d'autobus, etc.) et, s'il y a lieu, payer les droits de stationnement (parcomètre) selon l'horaire habituel, soit de 9 h à 18 h, les lundis, mardis, mercredis et samedis et de 9 h à 21 h, les jeudis et vendredis.

Pour toute question concernant ce projet, veuillez communiquer avec l'arrondissement de Verdun en composant le 3-1-1.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

p.j. Plan de la zone des travaux et des rues avec tolérance de stationnement



**RECONSTRUCTION DE LA RUE ARGYLE**  
ZONE DES TRAVAUX ET RUES AVEC TOLÉRANCE DE STATIONNEMENT  
VALIDE DU 20 JUILLET AU 28 OCTOBRE 2016

**DIVISION INGENIERIE**

DESSINE PAR : SIMON THOUIN, tech.	ECHELLE : 1 = 3000
DATE : 2016-07-14	PLAN No :
APPROUVE PAR : WAZEN ALBOUCHI, Ing.	APPROUVE PAR :